

# LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : DEUX FRANCS

546 A 14 Novembre 1942

*A Paris le*

**" NORMANDIE "**

*bat le plus beau  
des records ...*

*le record du*

*size !*

avec



**Paul MEURISSE - Suzy DELAIR**

DANS

# DÉFENSE D'AIMER

de **Richard POTTIER**

AVEC

**Mona GOYA**

Production **CONTINENTAL FILMS**





*de grands sujets  
de grandes dettes  
de grandes réussites*

# 21 GRANDS FILMS

dont **5 PRODUCTIONS FRANÇAISES**  
de la **CONTINENTAL FILMS** 

## ACTUALITÉS

Aujourd'hui, comme aux heures tragiques de Septembre 39 et de Juin 40, notre industrie, solidaire de la vie de toute la nation, doit se plier aux contraintes qu'imposent les événements.

Rien ne sert de se plaindre, rien ne sert de s'affoler, rien surtout ne sert de pérorer. On a trop dit que notre corporation était un milieu de pipelettes. C'était anodin en temps normal. Cela redeviendrait grave en la période actuelle. En un mot, et ne pouvant que répéter ce que j'ai dit en semblable conjoncture, gardons notre sang-froid et notre dignité. Depuis trois ans, nous n'avons connu que peu de choses des horreurs de la guerre et nous n'avons pas le droit de prédire ni de noircir l'avenir. Pas plus, du reste, que de le parer puérilement de couleurs rose-bonbon. Prenons avec calme et scrupuleusement les mesures que commande la situation, celles qui nous seront dictées comme celles qu'impliquent la logique et le désir que nous avons de voir le cinéma traverser le mieux possible cette passe difficile.

Je ne puis rien vous dire aujourd'hui d'autre que ce que je sais, et qui vous est communiqué plus loin par le C.O.I.C. et le Groupement des Exploitants. S'il se trouve que cela soit changé au moment

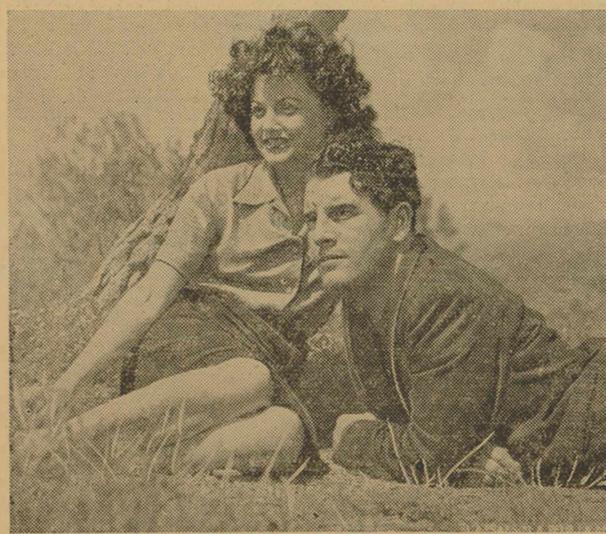
où paraîtront ces lignes, souhaitons que ce soit dans le sens le plus favorable.

Résumons : A Marseille, et jusqu'à nouvel ordre, plus de représentations en soirée, à la suite de l'ordonnance du couvre-feu à 21 h. 30. A Nice, aucun changement en ce qui concerne les cinémas... Ailleurs... nous ne savons encore, chacun n'ayant qu'à se référer à sa presse quotidienne.

En cas d'alerte, les directeurs devront faire à leur public, une annonce, dans les termes stricts du communiqué du C.O.I.C., étant sous-entendu que la séance pourra continuer, après évacuation de la salle, pour les spectateurs restés à leur place.

On prend également la peine de rassurer les exploitants quant aux minima garantis. Gageons qu'ils n'eussent pas été les derniers à soulever la question. C'est humain et, commercialement, inattaquable.

Pour le reste, je crois qu'en dehors de la stricte observance des consignes données, et des réactions normales qui, je le répète, ne doivent avoir d'autre sens que la continuation de notre travail, il convient d'attendre la semaine prochaine pour commenter la situation, pour tâcher d'en dégager une marche à suivre plus valable, et plus précise dans ses détails. Au cours de cette semaine, il se passera sans nul doute du nouveau, et nous y verrons plus clair, tout au moins au sens figuré.



Louise Carletti et Jean Chevrier dans L'ASSASSIN A PEUR LA NUIT, que nous verrons bientôt.

Deux faits prolongent ce que je disais la semaine dernière, à propos de la Commission sociale des Œuvres du Cinéma, d'une part, et de la réautorisation de certains films interdits, d'autre part

On a lu dans notre dernier numéro la note concernant le Restaurant d'entr'aide, et on lira dans celui-ci le texte de l'appel pour une souscription en faveur des œuvres du Cinéma. C'est fort bien, et je pense que nul ne saurait se soustraire à ce devoir de solidarité, surtout parmi ceux qui se sont particulièrement bien trouvés de la prospérité actuelle du Cinéma. Et je suis persuadé que nous ne manquerons pas d'être fixés bientôt sur les autres questions que je m'étais permis de soulever.

Le second fait est l'abaissement de 18 à 16 ans de la discrimination « Interdit aux mineurs de moins de... ». Cela ne fait que confirmer ce que je disais, à savoir «... que l'autorité, en ce moment, et en matière cinématographique, semble se manifester dans le sens d'une large compréhension... » etc, et que cela nous est une nouvelle «... raison d'espérer, si, pour espérer » etc... également.

A. de MASINI.

# COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

## A MARSEILLE

36, La Canebière  
Tél. D. 74-22  
Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.  
Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

### Informations.

#### EN CAS D'ALERTE

Le C.O.I.C. renouvelle aux Exploitants de salles cinématographiques de Marseille, qu'ils doivent en cas d'alerte se conformer aux instructions que leur ont adressées, en son temps, le Préfet des Bouches-du-Rhône et le Colonel Gondret, directeur urbain de la Défense Passive.

Ils doivent informer les spectateurs de l'état d'alerte par l'annonce suivante :

Allo — Allo — les spectateurs sont informés de ce que l'alerte vient d'être donnée dans la Ville de Marseille.

En conséquence, ils sont priés d'adopter l'une des 2 solutions suivantes :

— Ou quitter la salle pour gagner les abris les plus proches en évitant d'encombrer la chaussée qui doit rester libre pour le passage des voitures de secours;

— Ou rester sur place en conservant le calme.

©

#### AVIS AUX EMPLOYEURS

Tout embauchage de salariés dans toutes les entreprises industrielles et commerciales, quelles que soient leur importance et leur nature, est soumis à une autorisation préalable du Service de l'Inspection du Travail. Cette décision est donc applicable à toutes les entreprises dépendant du C.O.I.C.

En conséquence, il est recommandé aux chefs d'entreprise de faire présenter au Service compétent des demandes d'autorisation d'embauchage par les salariés qu'ils désiraient embaucher et d'attendre que l'autorisation soit accordée avant de les prendre à leur service.

#### FILMS INTERDITS AUX MINEURS

Le C.O.I.C. informe ses ressortissants que l'interdiction des films aux mineurs de moins de 18 ans est abaissée aux mineurs de moins de 16 ans.

Le Chef de Centre,  
J. DOMINIQUE.

#### SOUSCRIPTION POUR LES ŒUVRES SOCIALES DU CINÉMA

A tous les Membres de la Corporation,

Vous avez su, par une note parue dans la presse corporative, qu'une Commission des Œuvres Sociales du Cinéma venait d'être constituée pour notre région.

En tant que Président de cette Commission, j'ai l'honneur de vous adresser le présent appel en faveur de la souscription que nous avons décidé d'ouvrir.

Le programme des Œuvres Sociales est vaste. Il envisage tous les moyens de venir en aide à ceux qu'un sort contraire laisse exposés aux rigueurs des circonstances actuelles.

Nous voulons que pas un membre de la Corporation Cinématographique ne se sente isolé, nous voulons que les enfants sans jouets et sans vacances, la nouvelle maman, l'apprenti soutien de famille, le jeune couple démuné, le père de famille nombreuse, le prisonnier derrière les barbelés, le vieil employé solitaire, sentent venir à eux le réconfort et le soutien de la grande famille du Cinéma.

Loin de nous l'idée de faire œuvre de charité, c'est un devoir que nous voulons remplir avec joie et fierté.

Pour cela nous devons trouver des sommes importantes. Une série d'initiatives que vous connaîtrez bientôt, nous dolera des moyens financiers indispensables. Aujourd'hui, il nous faut parer au plus pressé. L'hiver vient, le dur hiver que les événements rendront plus rude encore.

Nous sommes sûrs que vous aurez à cœur de nous faciliter l'accomplissement de notre mission, c'est pourquoi, je lance cet appel à tous : patrons, directeurs, représentants, chefs de poste, opérateurs, employés et ouvriers, ouvreuses, etc...

QUE CHACUN DONNE SELON SES MOYENS ET MONTRE QU'IL NE RESTE PAS INSENSIBLE A CE GRAND DEVOIR D'HUMANITE ET DE SOLIDARITE.

Les listes de souscriptions seront établies par entreprise sur papier à en-tête et publiées hebdomadairement dans la presse corporative.

Certain que vous nous approuverez et ferez tous vos efforts pour nous aider au maximum, je vous dis à tous, par avance, Merci au nom de la Commission des Œuvres Sociales du Cinéma.

Le Président de la Commission :  
M. GHIGLIONE.

## A TOULOUSE

Sous-Centre

9, Rue Agathoise

Tél. : 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.  
et de 14 h. à 18 h. 30

### ASSURANCE

#### « TOUS RISQUES FILMS »

A la suite d'une information erronée parue dans un journal corporatif au sujet des assurances Tous risques Films le Secrétariat Général du C.O.I.C. communique les précisions suivantes :

1° — Il est exact qu'à la suite d'une décision du Comité d'Organisation des Assurances, seules les compagnies d'assurance adhérentes au Consortium des assurances, sont habilitées à émettre des contrats garantissant les films positifs contre tous risques.

2° — A la suite d'un accord intervenu entre le C.O.I.C. et le Consortium des Assurances, un contrat-type d'assurances a été créé. Il est le seul valable et pour le C.O.I.C. et pour le Consortium.

3° — Ce contrat-type ne comporte aucune limitation de garantie, si ce n'est celle déterminée par l'assuré lui-même.

Il prévoit la garantie de tous les films positifs dont l'assuré peut se trouver responsable, sans limitation à un seul programme à la fois. Il prévoit également la garantie des réclamations en dommages-intérêts de la part du loueur de films.

4° — Le C.O.I.C. doit mettre les Exploitants en garde contre les offres qu'ils pourraient recevoir des Compagnies d'assurances non adhérentes au Consortium, car ils s'exposeraient en y donnant suite au refus du C.O.I.C. de reconnaître ces contrats comme valables.

#### TRANSPORT DES FILMS

Le C.O.I.C. a le plaisir de vous informer qu'à la suite de ses démarches, la S.N.C.F. vient de classer les films cinématographiques dans la catégorie des marchandises prioritaires.

En conséquence, ceux-ci peuvent reprendre l'envoi normal de leurs programmes, soit en vitesse unique, soit en colis express, sans avoir à les scinder en deux parties.

Toutefois, étant donné les difficultés de transport, le C.O.I.C. recommande, d'une façon particulière, l'usage de colis express.

### PRIX DE VENTE DES PRODUITS DE CONFISERIE ET DE REGLISSE

Le Représentant Général du C.O.I.C. en zone non occupée attire l'attention des Exploitants qui vendent dans leur salle des produits de confiserie, sur les poursuites auxquelles ils s'exposent s'ils ne respectent pas les taux limites de marque brute qui ont été fixés par l'arrêté N° 2979 du 5 Mai 1942 (Bulletin Officiel des Services des Prix N° 19 en date du 8 Mai 1942).

Les Exploitants des théâtres cinématographiques sont, en effet, considérés à ce point de vue comme des commerçants détaillants et soumis à la même réglementation.

Aux termes de cet arrêté les marges bénéficiaires (ou taux de marque) applicables sur le prix de vente, sont les suivantes :

1. — Exploitants s'approvisionnant auprès des grossistes : 40 %

2. — Exploitants s'approvisionnant auprès des fabricants : 41 %

Lorsque les produits de confiserie sont conditionnés dans des objets tels que : cartonnage, vannerie, métal, etc... ces marges bénéficiaires s'appliquent également au prix d'achat du boitage (en fabrique ou en gros).

Ces taux de marques sont « limites », c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être dépassés en aucun cas. Ce sont des taux de marque « brute » en ce sens qu'ils doivent couvrir les frais généraux et permettre un bénéfice net.

Ces taux de 40 et 41 % sur le prix de vente correspondent à un pourcentage sur

### LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

**Maurice BATAILLARD**

81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE  
Tél. : D. 50-93

le prix d'achat de 66,66 et 69,49152 = c'est le multiplicateur.

Les Exploitants doivent donc depuis le 20 Mai dernier, calculer leur prix de vente de la façon suivante :

Supposons un prix d'achat du produit au fabricant de Frs. : 70 au kg. et un prix d'achat des sachets au fabricant, de Frs. : 5.-, les 20.

Nous obtenons :	
Prix d'achat	70
Marge bénéficiaire 41 %, soit 69,49152 (multiplicateur)	98,644
Prix d'achat des 20 sachets	5
Marge bénéficiaire sur les 20 sachets 41 % soit 69,49152	3,474
	127.118

Le prix de vente du sachet de 50 grs. ressort à 6 frs. 3559.

Tout prix supérieur sera illicite.

Toutefois, en vertu de l'arrêté N° 428 du 20 Mai 1941 (B.O.S.P. du 30 Mai 1941) les prix limites de vente au détail ainsi établis peuvent être arrondis au dixième le plus proche pour les prix inférieure ou égale à 100 frs.

Dans ce cas particulier le prix de vente sera donc de 6 frs. 40.

L'arrêté du 5 Mai 1942 fixant les taux de marque brute des produits de confiserie et de réglisse est applicable aux produits suivants :

Bonbons au sucre cuit : berlingots, caramels, sucre d'orge, bonbons anglais, bonbons acidulés, bonbons fourrés, etc...

Dragées, pralines, bonbons pralinés et dragéifiés;

Gommes et tous produits en réglisse ou en guimauve;

Confiserie de chocolat, moulages chocolats Pâques et Noël, Chocolats à l'exclusion des chocolats de qualité courante dont le prix de détail est fixé par arrêté ministériel;

Fondants, caramels mous, nougats, pâtes, etc...

Pâtes de fruits, pâtes d'amandes; Fruits confits, fruits fourrés, fruits et marrons glacés;

Spécialités de province et autres produits de confiserie au sucre et au chocolat.

Le Chef de Centre,  
J. DOMINIQUE.

©

### ARBRE DE NOEL

Le service Social du cinéma a envoyé le 19 octobre, dans les 114 entreprises de Marseille (Distribution, exploitation, industries techniques) des circulaires demandant aux chefs d'entreprises de lui adresser la liste des enfants de leur personnel susceptibles d'être invités à l'arbre de Noël.

Jusqu'à ce jour 32 réponses seulement sont parvenues au C.O.I.C.

Les chefs d'entreprises sont instamment priés d'expédier de toute urgence les renseignements demandés. S'ils ne le font pas, ce sont des enfants innocents qui se verront privés de cette petite réjouissance. En effet, les retardataires ne pourront être inscrits, en raison des difficultés d'approvisionnement actuelles.

Le service social du cinéma espère que ce dernier appel sera entendu.

Le Chef de Centre :  
J. DOMINIQUE.

### LA REVUE DE L'ECRAN

43, Boulevard de la Madeleine  
Tél.: National 26.82  
MARSEILLE

Directeur Propriétaire : A. DE MASINI  
R. C. Marseille 76.236

Abonnements l'An :  
France : 55 Frs.. Etranger : 110 Frs.

C. C. P.: A. de Masini, Marseille 46.662

POUR LE CINEMA

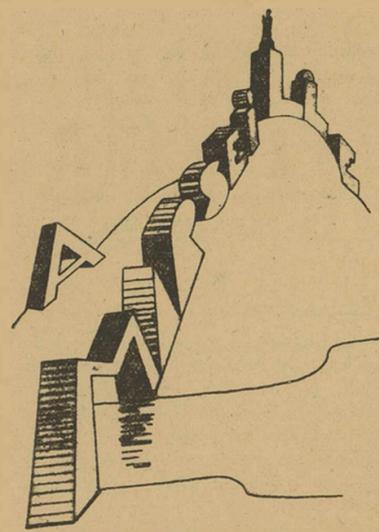
GRANET-RAVAN VOUS RAPPELLE QU'IL EST SPECIALISE DANS LE TRANSPORT DES FILMS EN SERVICE RAPIDE DE PARIS A MARSEILLE ET LA DISTRIBUTION SUR LE LITTORAL .....

MARSEILLE ALGER	5 ALLÉES L. GAMBETTA TEL. NAT. 40-24, 40-25 5, RUE COLBERT TELEPHONE: 10-06	PARIS TUNIS	40, RUE DU CAIRE TELEPH. GUT. 85-77 35, RUE E. SODIKIA TELEPHONE: 40-77	LYON ORAN	5, RUE PUISS GAILLOT TEL. BURDEAU 22-67 13, B° CHARLEMAGNE TELEPHONE: 206-16	NICE CASABLANCA	9, R. MARECHAL PET.-N TELEPHONE: 336 39 33, R. DE COMPIEGNE TELEPHONE: 06 23
--------------------	--	----------------	--	--------------	---	--------------------	---

## RECETTES DES SALLES

DU 29 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1942

PATHE (Le Voile Bleu) .....	307.526 Fr.
REX (Le Voile Bleu) .....	333.365 —
ODEON (Pépé le Moko) .....	195.283 —
MAJESTIC (L'Ange Gardien) .....	138.267 —
STUDIO (L'Ange Gardien) .....	127.063 —
HOLLYWOOD (Paradis Perdu) .....	152.771 —
CAMERA (Un de la Canebière) .....	79.792 —
CLUB (Narcisse) .....	95.219 —
NOAILLES (L'Assassin habite au 21, 2 <sup>e</sup> vision, 2 <sup>e</sup> semaine) .....	91.890 —
ECRAN (Fille au Vautour) .....	37.873 —
CINEVOG (La Fille du Corsaire) .....	149.291 —
PHOCEAC (Nuits d'Andalousie) .....	117.998 —
RIALTO (Face au Destin) .....	126.877 —
COMEDIA (Sept Hommes une Femme) .....	60.253 —
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (La Fin du Jour) .....	98.017 —
CINEAC PETIT PROVENÇAL (Naples au baiser de feu) .....	99.406 —



### Les Programmes de la Semaine.

PATHE et REX. — Signé Illisible avec André Lugnet (Société Sirius). Exclusivité simultanée.

STUDIO et MAJESTIC. — Caprices, avec Danielle Darrieux (Alliance Cinématographique Européenne). Exclusivité simultanée. Deuxième semaine.

NOAILLES. — L'Assassin habite au 21 avec Pierre Fresnay (Tobis). Seconde vision. Quatrième semaine.

HOLLYWOOD. — Lumière dans les ténèbres, avec Alida Valli (Francinex). Exclusivité.

RIALTO. — Le masque noir, avec Gino Cervi (Midi Cinéma Location). Exclusivité.

ODEON. — A Venise une Nuit. Reprise.

### APPEL DU Groupement des Exploitants (Section Basse-Provence)

En raison des circonstances actuelles, le Délégué demande le plus grand calme aux exploitants.

Toutes les questions se rapportant au minimum de garantie, etc., seront étudiées immédiatement.

Dans le cas où les ordres de fermer à 20 heures seraient maintenus, des dispositions nouvelles pourraient être prises en considération des répercussions de ces mesures sur l'exploitation.

Dans les moments graves que nous traversons, le Délégué des Exploitants sollicite la confiance totale, affirmant qu'il fera de son mieux pour sauvegarder les intérêts de la collectivité, comme il s'y est engagé antérieurement.

Le Délégué vous tiendra au courant d'une façon absolue des décisions qui seront prises.

L'intérêt de la Nation passe avant toute considération personnelle.

Paul BEAUJARD.

## MUTATIONS DE FONDS

### BOUCHES-DU-RHONE

M. Cabiton (Marius) et Mme Cabiton née Arnaud (Yvonne), son épouse, ont vendu à la Société à responsabilité limitée Lux Cinéma un fonds de commerce de cinéma, dénommé Lux sis à Marseille, 26 Boulevard d'Arras.

Oppositions : Office des contribuables du Sud-Est, 40, La Canebière, Marseille.

Première Publication : *Journal de Marseille Judiciaire*.

### MEUSE

MM. Erard Breton ont vendu à M. Pluviaux (Lucien) leur fonds de commerce de cinématographe Modern' Ciné exploité à Bar-le-Duc, 14, Boulevard de la Rochelle.

Oppositions : Etude de M<sup>e</sup> Ruelle, notaire à Bar le Duc.

Première Publication : *La Croix Meusienne*, du 31 Octobre 1942.

### PAS-DE-CALAIS

Par suite de la dissolution de la Société Capitole-Mance dont le siège était à Hénin-Liétard 46, rue Elie Cruyelle le fonds de commerce de cinéma sis à la même adresse a été attribué à M. Cochon et à M. Harmont demeurant à Loison sous Lens.

Oppositions : M. Lucien Harmant à Loison sous Lens.

Première Publication : *Petit Béthunois* à Béthune, du 17 Octobre 1942.

**Georges GOIFFON et WARET**  
51, Rue Grignan - MARSEILLE  
Tél. D. 38-26  
**TRÈS BELLE SITUATION**  
dans Affaire industrielle **branche Cinématographique** énorme avenir. Prouve très gros résultats minimum. Il faut disposer de 3 millions comptant

### PARIS

Il a été constaté que par suite de cessions consenties par MM. Marcel Richard, Paul Cadet, Louis Millot, Marcel Bertrou, Jacques Choffel et Robert le Goux à la Société Nouvelle des Etablissements Gaumont, de diverses acquisitions de la Société Cinégraphique Parisienne, ladite Société Nouvelle des Etablissements Gaumont se trouvait seule propriétaire, à titre de licitation faisant cesser l'indivision, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers composant l'actif social de la Société Cinégraphique Parisienne et notamment du fonds de commerce de spectacles cinématographiques. Café Bar connu sous le nom de Splendid Cinéma exploité dans la propriété sise à Paris 60 et 62 Avenue de la Motte-Picquet y compris le nom de Splendid Cinéma sous lequel il est connu et la licence de débit de boissons (condition suspensive réalisée).

Oppositions : Société Nouvelle des Etablissements Gaumont, 3 rue Caulaincourt, Paris.

Première Publication : *Journal spécial des Sociétés Françaises par actions* du 30 Octobre 1942.

Pour vos Intermèdes, Attractions  
Numéros de Music-Hall  
UNE ADRESSE  
**SPECTACLE OFFICE**  
(L. FERAUD) Créé en 1918  
**Jean VIAL**  
Directeur  
(Licence internationale)  
5, Rue Pavillon - MARSEILLE  
D. 05 - 19

**AU RIALTO**  
de MARSEILLE  
à partir de  
**18 Novembre**

**ZENITH  
FILMS**

Une réalisation  
d'**Alessandro BLASETTI**

dans la belle tradition  
du roman de cape et d'épée

# LE MASQUE NOIR

ou

Une aventure de **Salvator ROSA**

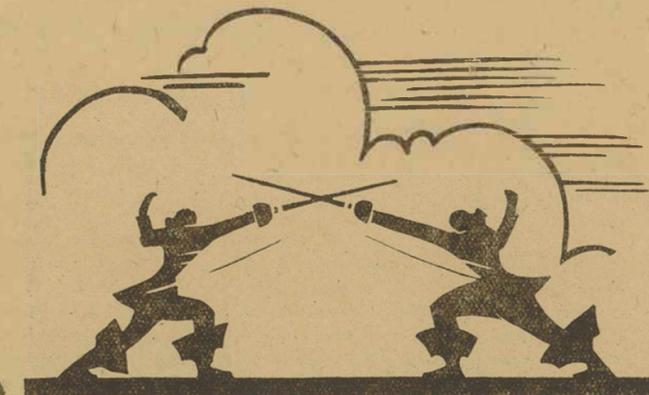
AVEC

**GINO CERVI**  
**LUISA FERIDA**  
**RINA MORELLI**  
**OSVALDO VALENTI**

**DISTRIBUE**  
par

**MIDI**  
Cinéma  
Location  
MARSEILLE

MARSEILLE - TOULOUSE





### Lumière dans les Ténèbres

Film italien réalisé par Mario Mattoli avec Alida Valli, Fosco Giacchetti, Clara Calamai, Enzo Biliotti, Carlo Campanini, Carlo Lombardi, etc....

RESUME. — Alors qu'il fait des achats dans un grand magasin, Albert Serranin, fait à la suite d'un incident, la connaissance d'une des deux filles du chirurgien Ferret. Et à une réception il leur explique à toutes deux qu'il est ingénieur dans une mine de charbon du Val d'Aoste. Quelques temps plus tard, Marina et Clara décident d'aller faire des sports d'hiver à ce même Val d'Aoste et bien entendu elles retrouvent Albert. Celui-ci est ravi de leur visite et tous trois organisent les plus formidables excursions. Jusqu'au jour du départ où Albert vient dire à Marina qu'il aime sa sœur Clara. Désespoir muet de Marina qui elle aussi aimait Albert. Quant à Clara, elle ne voit guère là qu'une conquête de plus. Si bien que le jour où son amoureux doit partir pour le Turkestan, elle ne ressent qu'une tristesse relative et renoue d'anciennes relations avec un certain Sartory, violoniste. Les mois passent et un jour dans sa mine lointaine, une explosion prive Albert de la vue. De son côté Clara vient de quitter la maison paternelle et court les concerts en compagnie de Sartory. On n'avait pas osé informer Albert de son infortune, mais quand à son arrivée on constate son infirmité, Marina lui joue une pénible comédie et prend pour lui l'identité de Clara. Cependant, Clara n'est plus heureuse et donne des leçons pour vivre. Sa sœur la retrouve dans un hôtel de second ordre et la ramène à la clinique. Car on a opéré Albert et il faut que sa fiancée soit là et reprenne sa place. Lentement Marina s'en va pour ne pas les gêner, mais une voix la hèle, un pas la rattrape. Albert est près d'elle, il n'a pas longtemps été dupe de la comédie qu'on lui jouait. Désormais ils continueront le chemin ensemble.

REALISATION. — L'histoire est extrêmement bien contée avec des images éloquentes, bien choisies et sur un rythme étonnant. Rien, en effet, ne semblait, à première vue plus périlleux que l'accident qui survient au héros et entraîne toute une sé-

rie de vieux clichés. Mario Mattoli s'en est tiré avec une grande habileté. Toute la première partie qui se passe aux sports d'hiver est éclairée par la neige du Val d'Aoste et le sourire radieux d'Alida Valli. L'atmosphère entière du film respire d'ailleurs une fraîcheur et une jeunesse véritables.

INTERPRETATION. — Alida Valli est pour nous une révélation. Il ne saurait pour elle, être question de jeu, d'assurance ou d'adresse. Tout ce qu'elle fait est direct en même temps que très simple. Elle est très exactement l'ingénue sans le côté fade et imbécile que nous lui connaissons. A ses côtés, Clara Calamai est une belle fille brune, remarquablement séduisante et d'une rare phlogénie. Fosco Giacchetti joue Albert avec du métier mais il cadre mal avec le personnage qu'on eut aimé plus jeune et moins buriné. L'ensemble est très agréable et quelques fois même un peu plus.

G. G.

### Le Journal tombe à cinq heures.

Film français, réalisé par Georges Lacombe, scénario et dialogues de O. P. Gilbert, interprété par Pierre Fresnay, Marie Déa, Pierre Renoir, Gabrielle Dorziat, Tania Fédor, Arlette Marchal, Pasquali, Bernard Blier, Marcel Vallée, Louis Salou, Helena Manson, Pérès, Brochard, Larquey, Genin, Elisa Ruis, Jacqueline Gauthier.

RESUME. — Une jeune fille débute dans le journalisme. Elle réussit un premier « papier » et s'attire une certaine animosité de la part d'un des premiers collaborateurs du quotidien. Son second article sensationnel est obtenu en moulant une assez vilaine mystification à une vedette. Le troisième risque de la vouer à la gloire posthume : un reportage sur un bateau-phare frôle de près la catastrophe... et le concurrent jaloux profite de l'occasion pour lui avouer son amour par radio. Ils se marient et continueront ensemble un métier qu'ils aiment.

REALISATION. — Il faut évidemment oublier son métier avant de parler de ce film. Ce quotidien où le chef de vente se mêle de tout, où les « cœurs brisés » débor-

dent partout, est de haute fantaisie. Qu'importe, le public n'est pas là pour prendre un cours de journalisme. Georges Lacombe a voulu retrouver le rythme de certaines productions américaines d'où les libertés de la présentation.

Il a néanmoins réalisé un fort bon début, l'accident de voiture de Bernard Blier semble annoncer de bien réjouissantes choses. La suite, par contre, ne maintient pas toujours ce rythme en dépit d'excellents moments dans l'épisode de la vedette.

Par contre, la fin s'éternise alors que chacun en a déjà compris le dénouement normal. Dommage !

Si l'on sait ne pas rechercher dans ce film ce qui ne s'y trouve pas et se limiter à ce qu'il donne, on doit lui manifester une certaine sympathie. Il s'efforce de sortir du scénario traditionnel et pourrait fort bien montrer un chemin.

INTERPRETATION. — Pierre Fresnay semble confirmer sa tendance nouvelle, celle du commissaire Wens, avec son interprétation dégagée du journaliste amoureux. Désinvolte sans l'insistance forcée d'un Gravey, gouailleur avec une pointe de vulgarité, il touchera une classe de spectateurs qui lui manifestaient encore une certaine réserve.

Pierre Renoir, toute autorité dehors, donne au film lui-même une solidité et une ossature. Marie Déa essaie de retrouver sa pleine et unique réussite de Pièges. Elle n'en est pas loin, cette fois-ci. Avec un rôle effacé et presque muet dont elle fait un des éléments constitutifs de l'histoire, Gabrielle Dorziat affirme la supériorité d'une vraie comédienne dans une équipe. Tania Fédor est toujours belle, Arlette Marchal aussi; on est surpris de la revoir mais point mécontent. Pasquali fait une silhouette drôle, ce que ne parvient pas à réaliser Marcel Vallée qui, pourtant, se donne un mal fou. D'autres comédiens typent des caricatures de salles de rédaction: Brochard, Genin et surtout Salou dont le comique froid et étudié mérite une utilisation. Quand à Bernard Blier, on s'obstine à le coller dans un coin, mais qu'importe, il a déjà prouvé qu'avec rien il sait faire quelque chose. Jacqueline Gauthier est agréable.

R.M.A.

Tous les Records

du Pathé-Rex

battus

par

**LE VOILE BLEU**

qui a réalisé  
en une semaine

**639.894 fr.**

**PATHÉ - CONSORTIUM - CINÉMA**

pour ses deux premiers films  
de la Saison 1942-43

**BOLERO - VOILE BLEU**

enregistre un **DOUBLE SUCCÈS.**

Actuellement les plus gros chiffres sont obtenus avec des films d'aventures.

L'A.C.E., parmi ses récents succès, vient de réaliser une triomphale exclusivité

AVEC

# LE DRAPPEAU JAUNE

avec

**HANS ALBERS**  
**OLGA TSCHECHOWA**  
et  
**DOROTHEA WIECK**

  
EUPHONO FILM



Une histoire mouvementée dans l'ambiance angoissante des tropiques

## En quelques lignes...

— La Société des Auteurs Dramatiques vient d'instituer trois prix destinés aux prisonniers de guerre. Les prix sont de 10.000 frs chacun et sont destinés à récompenser une œuvre dramatique (drame ou comédie), une œuvre lyrique (opéra, opéra-comique ou opérette) et un scénario de film.

— Jean de Marguenat vient d'achever la réalisation de *La Grande Marnière* d'après Georges Ohnet. La distribution comprend Fernand Ledoux, Jean Chevrier, Ginette Leclerc, Micheline Francoey, Marguerite Deval, Pierre Magnier, Moustis, Robert Le Vigan, Raymond Cordy, Henri Nassiet, Sinoël, etc.

— En Italie, on va porter à l'écran six personnages en quête d'auteur de Pirandello dans une adaptation cinématographique de Vergano. Les interprètes principaux en seront Corrado Alvaro, Stefano Landi et Carlo Bernari.

— Contrairement aux bruits qui ont couru, le *Film Suisse* affirme que G. W. Pabst ne viendra pas tourner à Paris et qu'il continuera à travailler dans le cadre du programme de la Bavaria Film de Munich.

— La production cinématographique finlandaise vient de reprendre normalement. On tourne cette année une vingtaine de films, dont douze sont produits par la Oq Suomen Film et Sept par la Suomi Film.

— Voici quelques films français qui ont été récemment présentés au public italien : *La Charrette Fantôme* de Julien Duvivier, *Sérénade* de Jean Boyer (sous le titre *Prison d'Amour*), *Avec le Sourire* de Maurice Tourneur (titre italien : *Souriez avec moi !*) *Histoire de Rire* de Marcel L'Herbier et *Premier Bal* de Christian Jacque (*Deux jeunes filles amoureuses*).

— Albert Préjean et Danielle Darrieux doivent tourner *Au Bonheur des Dames* d'après Emile Zola, dans une adaptation d'André Cayatte.

— En 1943, Raimu interprétera deux films : *Le Colonel Chabert* et *Les Piancilles* de M. Hirc.

— On vient d'accorder à Maurice Cam les ultimes autorisations pour terminer son film *Bifur 3*.

— Serge de Poligny poursuit la réalisation du *Baron Fantôme* avec André Lefaur, Odette Joyeux, Alain Cuny, Jany Holt, Alerme, Gabrielle Dorziat, Catherine Fontenay, etc..

— On annonce de Paris la mort subite à l'âge de 37 ans, de Pierre Ramélot. Il avait tenu les rubriques cinématographiques de *Candide*, *L'Intransigeant* et *Le Petit Parisien*. Il avait également réalisé des films documentaires et adapté des scénarios, entre autres celui de *L'Enfer des Anges*.

— Trois savants français, Camichel, Gentili et Bernard Lyot ont réussi à filmer la planète Mars en couleurs naturelles, depuis l'observatoire du Pic-du-Midi.

— Gaston Denys, le manager de Gitta Horwath, a présenté à la presse romande son dernier court métrage *Salomé*, au cinéma Rex de Lausanne. Souhaitons à ce *Salomé* un meilleur sort qu'au *Roléro*, qui n'a pas encore vu le jour, et espérons que les disciples de Terpsichore se retrouveront nombreux pour applaudir Gitta Horwath.

— Jacques Chabannes travaille en ce moment à l'adaptation cinématographique du roman de Pierre Sabatier *Vertu*. Ce film sera interprété par Edwige Fautelle pour la société Minerva. Le titre en sera vraisemblablement *Marraine* et c'est Jean Delannoy qui sera le metteur-en-scène.

## EN ALLEMAGNE

— Un vieux cœur redevient jeune, tel est le titre du film que tourne Emil Jannings sous la direction d'Erich Engel avec Victor de Kowa, Will Dohm, Harald Paulsen, Roma Bahn, Luise Höllich, Paul Henckels, Margit Symo et Hans Junkermann comme partenaires.

— On vient de présenter à Berlin *La Comtesse Mystérieuse*, film de Geza von Bolvary avec Marie Haroll, Wolf Albach-Retty, Paul Hörbiger, Rosa Albach-Retty, Richard Ramanowky, Fritz Imhoff, Rüdolf Carl, etc..

— Harry Liedtke qui fut un des jeunes premiers les plus populaires du cinéma muet et qui, n'a pas paru à l'écran depuis plusieurs années, fait sa rentrée au studio dans le rôle principal d'un film réalisé par Heinz Rühmann. Sa partenaire sera Kate Haack.

— A Munich, Hans Scheikart réalise *La Route Infinitie* avec Eugen Klöpfer, Eva Immermann et Ludwig Wangel.

— Quelques jours à peine après l'empoisonnement de Dick, on a appris la mort, à Berlin, duberger Greif appartenant à Harry Piel et qui fut souvent le partenaire de cet artiste, ainsi que ce Hilde Krahl, de Brigitte Horney et de Karin Hardt.

— Emil Jannings est le superviseur artistique et le principal interprète du *Pot Cassé*, film de Gustav Ucicky. Les autres interprètes en sont Angela Salloker, Iana Carstens, Friedrich Kayser et Max Gülstorff.

— On annonce de Berlin la mort de l'auteur de composition Walter Steinbeck qui, au cours d'une carrière de 12 ans, a joué dans 99 films.

# La PISTE du NORD

continue partout sa triomphale carrière

et

## A TOULON

au tandem EDEN-G<sup>D</sup> GAUMONT

vient de réaliser

EDEN : 1 <sup>re</sup> Semaine .....	147.485
G <sup>D</sup> GAUMONT : 1 <sup>re</sup> Semaine .....	83.425
<hr/>	
EDEN : 2 <sup>e</sup> Semaine .....	230.910
EDEN : 2 <sup>e</sup> Semaine .....	60.158
<hr/>	
	291.068

Le record des recettes de la Ville.



## FILMS RADIUS

30, Bd Longchamp - MARSEILLE  
Tél. Nat. 38-16 et 38-17

ont les films qui classent une salle  
**TRAGÉDIE IMPÉRIALE UN DU CINÉMA**

LA NEIGE SUR LES PAS

Pour renouveler vos Jeux de photos publicitaires

ADRESSEZ-VOUS AU  
**Studio AUDRY**

CLICHÉS  
RETOUCHES  
PUBLICITÉ

4, Place de la Bourse  
**MARSEILLE**

Téléphone : DRAGON 43-98

Établissements

## RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE  
Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES  
POUR CINÉMA.

# A TRAVERS LA PRESSE

CHEZ LES AUTRES

Un quotidien suisse : Le Courrier de Genève a pris la bonne habitude de publier une fois l'an, un numéro spécial sur le cinéma. Le moment n'est évidemment pas particulièrement choisi pour le citer en exemple à notre presse... mais elle peut toujours en prendre de la graine pour les temps meilleurs. Là n'est pas la question. A part le fait de sa parution, Le Courrier de Genève se livre à une autre originalité, il consacre ce numéro exclusivement au public. L'idée mérite d'être signalée car si l'on s'occupait du public plus souvent et autrement qu'avec les habituels lieux communs, peut-être le cinéma y gagnerait-il. C'est là, le thème des articles que publie ce quotidien. Cela commence par une étude de ce fameux public du cinéma. Il s'y trouve, cela va de soi, pas mal de redites mais aussi des aperçus, des « ouvertures » assez ingénieux dont notre corporation pourrait utilement profiter si elle savait utiliser ses lectures.

Marcel Reney commence par rechercher les origines de ce public :

Le premier public des cinémas fut celui qui fréquentait les foires, celui qui venait pour voir le veau à trois pattes, la femme à barbe, la dernière catastrophe minière et qui, tout naturellement, s'enthousiasma pour les images mouvantes, celles qui lui faisaient assister à l'attaque d'un train, mais aussi aux premières « actualités » tournées par Mesguisich et ses imitateurs. Public composé d'hommes appartenant aux milieux populaires surtout, vite satisfait comme vite énervé, au milieu duquel s'infiltraient quelques rares intellectuels, des femmes, des enfants. Ce public explique bien des choses pour ceux qui ont étudié les premiers pas du cinéma et qui ne s'étonnent pas des sujets d'une platitude écurante mais aussi d'une naïveté désarmante applaudis par le public.

Aujourd'hui, ce public est tout autre. Entrez dans une salle dite de première vision précisément un jour de première, l'ambiance n'est guère autre que celle d'un théâtre avec cette différence notable qu'hommes et femmes ne sont pas en habits de soirée mais en habits de ville. Vous y trouverez toutes les classes de la société de la ville : professeurs, médecins, banquiers, industriels, commerçants,

ouvriers, employés, conseillers d'Etat, grands directeurs d'administration publique ou privée, intellectuels et manuels, travailleurs de la ville ou des champs se coudoient dans un voisinage des plus démocratiques.

Diamant Berger disait du public : « Toute la salle, subitement agrandie, suit avec une passion soutenue les aventures projetées... et l'énorme puissance du cinéma se dégage mieux qu'ailleurs de ce vilain petit écran qui fait rêver la petite ville... ».

Ce public, même le plus intellectuel, vient chercher une joie passive que l'obscurité, le bien être des fauteuils, la tiédeur ou la fraîcheur de la salle, l'écran lumineux, favorisent de toutes manières. Qu'il plaise ou qu'il déplaise, le film, grâce au rythme mécanique des images, grâce au rythme plus secret et plus entraînant du montage des scènes, empêche la réflexion immédiate et laisse le public sous l'emprise de son ensorcellement. Les images entrent en lui, par les yeux à une vitesse qui interdit toute possibilité de réflexion, c'est-à-dire de retour sur soi-même. La puissance du cinéma, éducatrice ou destructrice, agit dans cette force implacable du rythme ; elle explique la faiblesse du public qui, aujourd'hui comme autrefois, réagit à peine.

Quand vous tentez d'obtenir d'un spectateur moyen, un avis sur le film qu'il vient de voir vous n'obtiendrez la plupart du temps que la classique réponse genevoise : « Oui, ce n'est pas mal ! » quitte ensuite à suivre votre avis si vous formulez quelques réserves. Malgré les longues années qui auraient dû former son jugement,

L'INTERMÉDIAIRE  
CINÉMATOGRAPHIQUE  
du MIDI  
**Cabinet AYASSE**  
44, La Canebière - MARSEILLE  
Téléphone COLBERT 50-02  
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET  
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES  
Les meilleures références.

le public des cinémas, à la différence de celui qui fréquente avec la même assiduité les salles de concert ou de théâtre, n'a pas été éduqué. Il vient toujours devant l'écran avec la même fraîcheur désarmante que celui des champs de foire, n'analyse pas les causes de sa joie ou de son dégoût, ne discerne pas les valeurs artistiques exactes, les faiblesses morales, les propagandes plus ou moins discrètes et insinuant des films qu'il voit en abondance. C'est qu'aussi bien son éducation n'a pas été faite ni par l'école, le collège ou l'université, ni par les critiques de cinéma.

Voilà touché le point central de ce numéro : les éducateurs du public.

Auparavant, en guise de trait d'union, A. M. Chamonin approfondit le problème de l'éducation et cela le ramène à étudier, lui aussi, le public.

Le spectateur populaire manque dans une large part du sens critique nécessaire pour garder sa distance de l'écran et examiner les idées qui lui sont suggérées.

Il n'a ni le goût ni l'habitude de discuter les idées ; il les accepte telles qu'elles lui sont présentées ; il les généralise. Le cinéma affaiblit encore ce peu de sens critique.

Le public intelligent des choses du cinéma rendra le cinéma intelligent.

Mais le cinéma n'est-il pas resté à un étiage intellectuel assez bas parce que les intellectuels eux-mêmes n'ont pas compris que le cinéma était devenu une école populaire et qu'ils l'ont abandonné entre les mains de gens sans la moindre culture.

Tout ceci est assez sévère mais chacun son tour. Le publiciste et le critique auront le leur un peu plus loin.

Si l'on tient pour la consécration d'un chef-d'œuvre sa réussite financière, d'authentiques navets de l'histoire du cinéma devraient occuper la tête des œuvres d'art. Et sans être des navets, des œuvres très moyennes à tous les points de vue ont rapporté moins d'argent que des films très réussis.

Il est vrai que loueurs et directeurs de salles affirment souvent que la publicité d'un bon film se fait toute seule : ce qui ne les empêche pas de procéder au lancement de ces bons films avec d'imposants placards publicitaires minutieusement étudiés et usant de tous ces subterfuges qui induisent le public en erreur.

Le flair du public peut le conduire spontanément vers de belles œuvres. Mais dans l'air qui passe il y a souvent déjà une publicité insoupçonnée et plus souvent encore le conseil judicieux d'un critique qui a vu le film avant sa sortie et qui, soit dans une revue spécialisée, soit dans une conversation privée a émis son opinion.

Il est prématuré de parler ici de la critique spontanée du public ; cette critique n'existe pas, parce que la formation du public n'est pas encore faite...

Du reste cette critique spontanée existe-t-elle malgré de longs siècles d'instruction largement répandue, souvent gratuite et obligatoire pour les œuvres de la littérature, de la musique ou de la peinture ?

Le travail délicat du critique cinématographique se justifie donc...

A condition qu'il se soumette, évidemment, aux règles astreignantes de son métier.

Si le critique n'est pas plus préparé à voir un film que ses voisins de fauteuil, il peut exprimer l'impression produite sur lui par ce film, mais non formuler un jugement de valeur qui dirigera une partie de l'opinion...

Le critique de cinéma doit connaître, en premier lieu, l'histoire du cinéma qui l'initiera d'abord à l'aspect technique, mécanique de cet art nouveau et ensuite à l'évolution artistique des films depuis l'Arroseur Arrose...

Il doit étudier les divers aspects de l'esthétique cinématographique dans les livres assez nombreux mais difficiles à trouver, qui ont été publiés par de trop rares intellectuels : je pense aux livres de Louis Delluc, aux articles de Canudo, aux études de Moussinac, de Jean Epstein, de Ernheim, de A. de Consiglio, de R. J. Spottiswoode, de G. M. Scotese, pour m'en tenir aux œuvres essen-

tielles sans oublier les numéros de l'Art Cinématographique parus chez Alcan et introuvables aujourd'hui. Il doit étudier les ouvrages de technique qui expliquent ce qu'est l'appareil de prise de vues et les innombrables « procédés » qu'il met à la disposition de l'opérateur et du metteur en scène. Ce que sont les procédés d'enregistrement du son et au moins d'une manière générale les diverses opérations qui suivent le film depuis sa sensibilisation jusqu'à son développement et son fixage. Il doit étudier l'art de l'acteur cinématographique, si différent de celui de l'acteur de théâtre. Il doit étudier aussi la psychologie de la foule qui lui permettra de juger de la valeur d'influence d'un film...

Accordons à cette énumération et à ce qui suit, une certaine exagération, encore que le domaine de la critique ne supporte guère l'amateur et qu'il en est, particulièrement infesté. On s'improvise critique, comme on croit pouvoir s'improviser acteur, ce qui n'est pas peu dire ! Sur quoi Le Courrier de Genève s'en prend au chef de publicité, avec la même verve sous la signature de J. E. Jaermann-Landry.

Ne demandez pas au chef de presse ce qu'il pense d'un film avant qu'il sorte en public. Il ne le sait pas encore !

Le film a su se faire sa place et c'est au chef de presse comme à un bon génie, de le faire monter plus haut dans la hiérarchie du divertissement, car qui n'avance pas recule...

On peut parler d'ornière dans laquelle le cinéma se fourvoie par la faute de sa publicité. Il fait d'autant

plus fausse route que le public ne se laisse plus prendre aux slogans sensationnels qui accompagnent les films. C'est un tort et souvent un danger de croire qu'on a affaire à des imbéciles. S'il est vrai que la foule peut être idiote, le public est un tout ou le bon sens domine. C'est faire fausse route que de s'imaginer qu'avec la poudre aux yeux on amène le public d'aujourd'hui devant l'écran.

Et pourquoi pas « superproduction supérieure de supériorité ».

On ne doit plus voir cette phrase : « Le plus grand film qu'on ait jamais vu » car on ment effrontément... à moins qu'on ait la mémoire déplorablement courte...

Enfin sous le titre d'Un du Public, Ch. Ducarre s'en prend à pas mal de gens et entre autres aux vedettes. C'était la moindre des choses.

De vivre si fréquemment dans une atmosphère anormale leur fait parfois oublier la réalité des choses, leur fait oublier qu'il existe un juste milieu et ils sombrent alors dans le cabotage le plus complet.

Le cinéma fait une consommation effroyable de vedettes.

Pour quelques noms qui restent, combien d'étoiles filantes n'ont fait que passer dans les studios et ont été désaxées pour toute leur vie de ce trop bref passage sous le feu des sunlights.

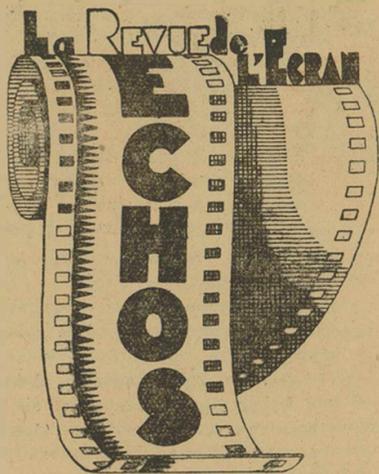
De grâce, Messieurs les dénicheurs d'étoiles, de grâce aussi Messieurs les Journalistes, laissez donc l'espoir se confirmer, ne l'acceptez pas sous votre publicité, sous vos éloges hâtifs, dans l'intérêt même de votre protégé. Laissez-le faire ses preuves, laissez-lui le temps de montrer ses dons afin que le public ne dise pas un jour : « Votre espoir fail notre désespoir ».

Il n'est pas possible de citer tout le numéro, d'autant plus qu'il est touffu. Certes, touffu et souvent indigeste, il contient des redites mais il apporte quelque chose au cinéma. On regrette que ceux qui ont ces temps derniers pondu sur le cinéma des numéros spéciaux avec des moyens certains en soient restés à une phraséologie qui n'a rien apporté à notre métier. Et si chacun acceptait de vouloir en prendre pour son grade et en profiter...

Mais cela n'empêchera personne de vous dire avec une importance indécrottable : « Mon public comprenez-vous, c'est... ».

M. ROD.

CHEZ  
**Charles DIDE**  
35, Rue Fongate — MARSEILLE  
Téléphone : Lycée 76.60  
vous trouverez  
**TOUTES FOURMURES  
DE MATÉRIEL DE CABINE**  
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques  
AGENT DES  
APPAREILS SONORES  
**"UNIVERSAL"**  
CHARBONS  
LORRAINE  
Cielor-Orlux  
Mitrulux  
et du Matériel  
**BROCKLISS-Simplex**



### UNE EXPERIENCE

Nous avons assez ici l'habitude de rapprocher aux exploitants et aux distributeurs leur manque d'esprit d'initiative pour ne pas signaler l'expérience que viennent de tenter, à Marseille, M. Gloriod de *Robur Film* et M. Beaujard, directeur du cinéma *Etoile*.

M. Gloriod, n'ayant pas pour son film *Chambre 13* la « bonne date dans la bonne salle », ce rêve du distributeur, se libéra résolument de la superstition des salles d'exclusivité. N'allons pas jusqu'à dire que les articles que nous avons publiés sur ce sujet ont ainsi porté leur fruit. Mais après tout pourquoi pas ? Toujours est-il que M. Gloriod choisit pour la première sortie de son aventure policière, une salle de reprises du centre. De son côté, M. Beaujard qui accepta d'enthousiasme la tentative, sut défendre le film, faire la publicité qu'il fallait, sans trop toutefois. Restant dans la note, ne gonflant ni la salle, ni le film, mais informant le public, il réalisa une première semaine remarquable. En réalité cette première semaine battait le record de la salle, mais on galvauda tellement ce terme de record qu'il n'est plus guère possible de le reprendre. Quelqu'un disait récemment : « Un record qu'est-ce que c'est en somme ? une chose à battre c'est tout ! ». En tout cas les Marseillais et les exploitants de la région savent les possibilités de l'Etoile et réaliseront ce que signifie le chiffre de Frs. 72.188. Le film resta à l'affiche, il aurait pu y rester longtemps si MM. Gloriod et Beaujard avaient eu confiance plus grande en leur tentative et n'avaient pas laissé « boucher » les semaines suivantes. Toujours est-il que *Chambre 13* resta trois semaines à l'affiche et fit une

recette totale de 184.488 Frs. soit un chiffre infiniment supérieur à la moyenne des recettes de première vision normale. Actuellement, ce film se trouve libéré à temps pour la période des fêtes, il a effectué sa sortie et, en outre, il a prouvé sa valeur propre. Car un autre avantage de cet essai c'est qu'il prouve l'action du film sur le public moyen, celui des reprises, alors que les directeurs connaissent trop les désillusions que peuvent réserver les succès, ébouriffants avec le public des « premières », et qui ne plaisent pas aux autres. Et ces autres constituent l'élément avec qui travaille la majorité de la clientèle cinématographique. Nul doute maintenant que cet exemple soit suivi, qu'il devienne formule courante dans notre métier. Avant que ce ne soit le cas, il faut remercier deux membres de notre corporation d'avoir osé tenter le pas et ouvert le chemin aux timides. On pourrait dire que ce n'est pas la première fois que ceux que nous citons vont de l'avant, on pourrait citer des exemples récents un peu décevants pour eux, parce que l'on n'a pas su les suivre, mais cela nous éloignerait de la *Chambre 13*. D'ailleurs M. Beaujard n'ayant cité la chose, précisait : « Il ne faut pas croire pourtant que cette expérience vaille pour toutes les productions, il faut avant de la tenter être sûr que le film saura se défendre tout seul ! ». Evidemment ! A.

### PRECISIONS SUR LA SÉC MEDITERRANÉENNE DE FILMS

Dans l'éditorial de notre numéro spécial nous avons fait allusion à la Société Méditerranéenne de Films, qui s'était rendue acquéreur des Studios de la Victorine à Nice. Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui un complément d'information à ce sujet.

La Société Méditerranéenne de Films, dont nous avons déjà nommé le Conseil d'Administration, englobe trois sociétés d'activités distinctes :

La Cimex, destinée à l'exploitation des Studios ;

La Cimep, qui a un programme de production prévu de six films par an ;

Enfin la Cimedis, qui se consacrera à la distribution des six films de la Cimep, du quart de la production italienne, et par surcroît de quelques films français.

L'importance de ce programme nous amènera sans nul doute à donner très bientôt d'autres nouvelles sur l'activité de la Société Méditerranéenne de Films.

©

### LES SUCCES A.M.L.F.

Le film de Christian Jaque, *Ernest le rebelle*, avec Fernandel comme vedette, continue dans le Midi une fructueuse carrière.

A Perpignan, au Paris, il vient de réaliser une recette de 94.538 francs.

Au Grand Ciné de Toulon, c'est un chiffre de 62.878 francs qui fut enregistré en fin de semaine.

Un autre film de l'A.M.L.F., *Face au Destin*, dont nous signalions dans notre numéro spécial la belle continuation de carrière, termine une nouvelle reprise de 3 semaines au Rialto de Marseille, avec un chiffre total de recettes excédant 400.000 francs.

C'est une série de chiffres assez probants, qui guideront utilement les directeurs en quête de fructueuses reprises.

**AGENCE TOULOUSAINNE DE SPECTACLE**  
 2, Rue Aubuisson - TOULOUSE  
 Téléph. 217-04  
 Ventes - Achats - Locations - Gérances  
 SALLES DE  
 CINEMAS et de SPECTACLES

### SORTIES LÉGALES conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Date Sortie	SALLE	Agence	*
<b>MARSEILLE</b>				
* P. : Présentation. E. : Exclusivité.				
L'Assassin à peur la Nuit.	19 Nov.	Pathe-Rex.	Discina	E.
Monsieur la Souris	26 Nov.	Pathe-Rex.	S. M. D. F.	E.
<b>TOULOUSE</b>				
Opéra Musette.	18 Nov.	Plaza	Pathé Consortium	E.

### ERRATA A NOTRE MEMENTO TELEPHONIQUE

Deux erreurs se sont glissées dans le Memento Téléphonique publié dans notre Numéro Spécial. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien rectifier les numéros suivants :

C.O.I.C. : D. 74.22

Imprimerie Sauquet et Mullot : D. 64.08.

D'autre part, nous informons ceux de nos annonceurs et abonnés qui ne voudraient pas détériorer leur exemplaire en en décollant ce memento, que nous tenons à leur disposition en nos bureaux, une feuille tirée à part du dit memento.

Le Gérant : A. DE MASEN.

Imprimerie MISTRAL - Cavailon.

## LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

 <b>Midi Cinéma Location</b> MARSEILLE 17, Boulevard Longchamp Tél. N. 48.26	 <b>IDNA JPLAMY</b> 28 <sup>B</sup> RUE ROVIGO TEL. 367-67 ALGER	 AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS 50, Rue Sénac Tél. Lycée 46-87	 AGENCE GUIDICINE 53, Rue Consolat Tél. : N. 27-00 Arr. Téléc. GUIDICINE	 COLUMBIA FILMS S.A. AGENCE DE MARSEILLE 42, Boulevard Longchamp Tél. N. 31-08
 <b>FRANCINEX</b> FERNAND MERIC 75, Bd Madeleine. Tél. : N. 62.14	 <b>FILMS M. MEIRIER</b> 32, Rue Thomas Téléphone N. 49.61	 LES FILMS DE PROVENCE 131, Boulevard Longchamp Tél. N. 42.10	 <b>ROBUR FILM</b> Maison Fondée en 1926 J. GLORIOD 44, Rue Sénac Tél. Lycée 32-14	 SOCIETE SRAIS AGENCE DE MARSEILLE 53, Boulevard Longchamp Tél. N. 50-80
 <b>REGINA</b> DISTRIBUTION 54, Boulevard Longchamp Tél. N. 16-13 - Adresse Télég. REGIDISTRI MARSEILLE	 <b>GUY-MAIA FILMS</b> 44, Boulevard Longchamp Tél. : N. 15.00 15.01 Télégrammes : MAIAFILMS	 PATHE CONSORTIUM - CINEMA 90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15 14 15-15	 EXCLUSIVITE DES GRANDS FILMS F. JEAN CINEFILM MARSEILLE 81, Rue Sénac 81 Tél. Lycée 50.0	 CYGNOS FORM DISTRIBUTION 20, Cours Joseph-Thierry, 20 Téléphone N. 62-04
 <b>RKO RADIO FILMS</b> AGENCE DE MARSEILLE 89, Boulevard Longchamp Téléph. National 25-19	 <b>HELIOS FILM</b> DISTRIBUTION 117, Boulevard Longchamp Tél. N. 62-59	 FILMS CHAMPION 1, Boulevard Longchamp Téléphone N. 63-59	 LES FILMS WORMS 120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60	 FILMS Angelin PIETRI 76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19
 <b>PRODIEX</b> D. BARTHES 73, Boulevard Longchamp, 73 Téléphone N. 62-80	 CINE RADIUS SELECTION DE FILMS EXCLUSIVES 130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 38-16 12 lignes	 AGENCE DE MARSEILLE 109, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 65-96	 ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE 52, Boulevard Longchamp Tél. : N. 7-85	 LES FILMS SPHINX 39, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 27-46
 Les Productions FOX EUROPA Distributeurs de  AGENCE DE MARSEILLE 35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10	 IRGOS FILMS 50, Rue Sénac, 50 Tél. Lycée 46-87	 UNIVERSAL FILM S.A. Distributeur de  AGENCE DE MARSEILLE 62, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 56-50	 AGENCE MARSEILLE 102, Bd LONGCHAMP Tél. : National 06-76 et 27-55 AGENCE DE TOULOUSE 31, RUE BOULBONNE Tél. : 276-15	 TOBIS AGENCE DE MARSEILLE 43, Rue Sénac Lycée 71-89

## ET LES AGENCES REGIONALES

# ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



**"SCODA"**  
LE FAUTEUIL DE QUALITE  
Usine à Marseille  
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS  
**FOURNITURES**  
Adressez-vous  
aux ETABLISSEMENTS  
**Charles DIDE**  
15 Rue Fongate, MARSEILLE  
Tél. Lycée  
76-60  
Agent du  
Materiel  
sonore  
Agent du materiel  
BROCKLISS SIMPLEX



CHAUFFAGE  
VENTILATION  
SANITAIRE  
**DÉFENSE INCENDIE**  
entreprise  
**BARET Frères**  
MARSEILLE 46, R. du Génie  
Not. 02-52 | CAVAILLON 16, R. Chabron  
Tél. 3-84

PROJECTEURS - LANTERNES  
EQUIPEMENTS SONORES  
**KLANGFILM**  
Systeme Klangfilm Tobis  
SIEMENS FRANCE  
1 BOULEVARD LONGCHAMP  
Tél.: N. 54-43



Ction Cinématographique  
Cabine - Laboratoire  
Parlant format réduit  
**"BL 16"**  
DEMANDEZ NOTICE  
**MADIAVOX**  
12-14, Rue St-Lambert  
Tél.: UFAROD 58.91  
MARSEILLE



AGENTS GENERAUX  
**Etabl. RADIUS**  
130, Bd LONGCHAMP  
Tél.: N. 38-16 et 38-17

Tout le **MATERIEL**  
pour le **CINÉMA**  
**CINÉMATELEC**  
99, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE  
Tél.: N. 00-66.  
Reparations Mécaniques  
Kutrelten - Dépannage



à l'entr'acte...  
**PIVOLO**  
le bâton glacé  
savoureux et  
avantageux.  
**58, rue Consolat**  
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

**CINÉMATELEC**  
29, Rd LONGCHAMP  
MARSEILLE

LECTEURS DE SON  
**STAL**  
SYSTÈME SONORE  
**"DT. 40"**  
Ets. **FRANÇOIS**  
GRENOBLE Tél. 26-24




Atelier de construction de  
projecteurs  
à TUILLE (Corrèze)  
Agents généraux exclusifs  
**Ateliers J. CARPENTIER**  
16, rue Chomel  
Vichy (Allier)  
Tél.: Vichy 40-81

**Lumière & Son**  
55 B° de la Liberté - Tél. N. 55-48  
PARIS - MARSEILLE  
*Tout matériel cinéma*  
projection  
amplification  
sonorisation  
dépannage  
installation  
transformation

**CHARLES DUCARRE**  
Agent Général  
de la Revue de l'Ecran  
pour la Suisse  
Kursaal 25 - Montreux  
(Suisse)

Ets **BALLENCY**  
Constructeur  
TRANSFORMATIONS  
ET REPARATIONS  
TOUT LE MATERIEL  
DE  
**CINÉMA**  
AU PRIX DE GROS  
36, RUE VILLENEUVE (91-92)  
Tél.: N. 49-62.

POUR VOS CLICHES...  
ET VOS DESSINS.  
Consultez  
LA S<sup>te</sup> DES  
*Photograpeurs Réunis*  
71 RUE PARADIS - MARSEILLE



**CINÉ - ARC**  
Concessionnaire Exclusif  
pour le Sud-Est  
**CHARBONS SIEMENS**  
rue Melchior de Vogüé  
NICE - Tél. 871-85  
4 Rue de l'Etoile, Marseille  
Tél.: Colbert 12-56



CHARBONS DE PROJECTION  
LAMPES ELECTRIQUES  
APPAREILLAGE  
**AEG**  
Sté Française AEG  
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE  
Tél.: N. 54.56.



DIRECTEURS I  
pour toutes vos  
**ATTRACTIONS**  
en intermèdes  
Voyez  
**l'UNION ARTISTIQUE**  
— MANAGERS —  
Vedettes en exclusivité  
41, RUE VACON. Tél.: D. 94-24  
MARSEILLE

**SIEMENS - FRANCE**  
S. A.  
DEPARTEMENT  
**KLANGFILM - TOBIS**  
1, Bd Longchamp  
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

**L'IMPRIMERIE**  
au service  
DU CINÉMA  
**MISTRAL**  
C. SARNETTE  
Successor  
à CAVAILLON  
Téléphone 20.

**ELECTRO - ACOUSTIQUE**  
pour  
prise de Son et Projection  
Amplificateurs Spéciaux  
Noteurs pour HF et BF  
Multicellulaires  
**C. A. I. R. E.**  
7, Rue Foncet, 7 - NICE  
Tél.: 861-64

## LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



PRODUCTIONS  
CINÉMATOGRAPHIQUES  
**PIERRE COLLARD**  
16, CHEMIN DES CAILLONS  
MARSEILLE  
Tél.: G. 99.48



**FRANCE**  
PRODUCTIONS  
3, Bd Victor-Hugo, 3  
Tél. 896-15 NICE

**SOCIÉTÉ**  
DE PRODUCTION  
ET DE DOUBLAGE  
DE FILMS  
24, Allées Léon Gambetta  
MARSEILLE